

ET MAINTENANT ?

POINT DE VUE DE L'ACTUALITÉ
En marche... forcée.....4

DOSSIER : ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
Pourquoi voter Action Praticiens Hôpital.....6
La médecine hospitalo-universitaire7
Plateforme APH9

LECTURE
La casse du siècle : à lire sans attendre10

INTERVIEW ...
Être chirurgien et syndiqué :
une évidence ?.....11

ENQUÊTE
Enquête urgences : la coupe est pleine 12

DOSSIER JURIDIQUE
Un médecin anesthésiste-réanimateur condamné par la Cour de Cassation
Que s'est-il passé 15
L'avis du sage..... 16
L'avis du SNPHARE..... 17
L'avis de la SFAR 17
L'avis du SMARNU 18
L'avis du SNARF 18
L'avis du Juriste 19

FICHE PRATIQUE
Congés auxquels le Praticien Hospitalier peut prétendre en cas de naissance, d'adoption ou de maladie d'un enfant20

INTERVIEW ...
LeGranddebatSante.fr : le bilan.....22

PETITES ANNONCES..... 23

Le Grand Débat est terminé. Les idées ont fusé. Le management, les conditions de travail, la santé des soignants. Notre gouvernement a-t-il entendu et écouté les propositions de nos concitoyens ? Compte-t-il enfin prendre soin de l'Hôpital Public ?

Il y a de quoi s'interroger, quand le démantèlement du statut de Praticien Hospitalier s'organise à bas bruit, et avec lui l'affaiblissement de l'indépendance des praticiens de la fonction publique vis-à-vis des instances administratives et politiques.

La nomination nationale menace d'être factice, laissant libre cours au danger d'une nomination locale et partielle, faisant le pendant public au contrat de droit privé. La contractualisation *larga manu* met de façon insidieuse le ver dans le fruit, grignotant inlassablement la fonction publique hospitalière.

La mise en concurrence des praticiens sur un seul poste ou sur un GHT ne garantit pas la revalorisation salariale. Preuve en est les différences de rémunérations soumises aux « accords locaux » que l'on constate déjà au sein des hôpitaux et qui créent un *dumping* social et un sentiment d'injustice.

On ne redonne pas du sens à une mission de service public en la précarisant.

À l'heure où les médecins veulent pouvoir profiter de leur vie personnelle sans se désengager de leur vie professionnelle, il est plus judicieux de consolider le statut. La volonté de permettre de s'investir dans des activités connexes telles que l'enseignement, les nouvelles technologies, le management n'est pas incompatible avec un statut protecteur.

Il y a de quoi s'interroger, quand le temps de travail des praticiens hospitaliers n'est toujours pas reconnu malgré les injonctions européennes. Notre gouvernement veut un hôpital rentable ? Rien n'est plus rentable que des heures de travail non comptabilisées !

Le SNPHARE défend depuis toujours le statut de praticien hospitalier. À l'heure des concertations sur la modernisation de ce statut, ses idées sont défendues par notre intersyndicale Avenir Hospitalier / Action Praticiens Hôpital.

Les élections professionnelles auront lieu du 25 Juin au 2 Juillet 2019. On entrevoit un espace de dialogue social. Ne nous laissons pas voler le droit de nous exprimer auprès des instances nationales. Soutenez les candidats SNPHARE dans les listes Action Praticiens Hôpital – Jeunes Médecins.

Le couple Médecin/Patient est le socle sur lequel doit s'appuyer l'Hôpital. Rien ne saurait être plus efficient. D'ailleurs pendant les travaux gouvernementaux, l'Hôpital reste ouvert.



ISSN : 1285-7254

Président du comité de rédaction :

Anne Geffroy-Wernet

Rédacteur en chef :

Grégory Wood

Comité de rédaction : Anouar Ben Hellal - Jullien Crozon - Véronique Deramoudt - Emmanuelle Durand - Nicole Smolski

Éditeur : Ektopic

58 rue Corvisart • 75013 Paris • 01 45 87 77 00

Rédaction : S. Sargentini

Directeur de publication : C. Mura

Publicité : K. Tabtab - k.tabtab@reseauprosante.fr

Impression : Imprimerie Imprimatur

Crédits photos : istock photos

Emmanuelle Durand, Vice-Présidente du SNPHARE